



La CPE met un calculateur Online à la disposition des assurés. Il vous permet de calculer les prestations de la caisse de pension à votre égard en toute simplicité.

**Accès** [www.pke.ch](http://www.pke.ch) → PKE Online  
ou  
[www.pke.ch/online](http://www.pke.ch/online)

Sur votre certificat de prévoyance, vous trouverez votre numéro d'assurance et votre code d'accès personnel.

**Avoir de vieillesse** Calculez votre avoir de vieillesse prévisionnel à différents moments.

**Rachat** Souhaitez-vous savoir quel montant vous pouvez verser dans notre caisse de pension? La somme maximale de rachat possible est indiquée. Calculez vos prestations postérieures au rachat.

**Versement anticipé** Souhaitez-vous un versement de la caisse de pension pour l'accession à la propriété d'un logement à usage personnel? La hauteur du versement maximal possible à la date souhaitée vous est indiquée. Calculez vos prestations postérieures à un versement.

**Retraite** Planifiez-vous votre retraite et désirez-vous savoir quelles prestations vous êtes en droit d'attendre? Effectuez des calculs provisoires avec rente de vieillesse et versement de capital à la date souhaitée pour le départ à la retraite.

**Cotisation d'épargne volontaire** Désirez-vous savoir comment vos cotisations à la caisse de pension et vos prestations de vieillesse se transforment, si vous acquittez la cotisation d'épargne volontaire? Vous obtenez un aperçu des cotisations et des prestations qui en résultent. Vous pouvez acquitter des cotisations d'épargne volontaires, si elles sont prévues dans le plan de prévoyance de votre employeur.

**Vous avez plus de 65 ans** Les calculs ne sont malheureusement plus possibles.

Avez-vous des questions? Appelez-nous ou envoyez-nous un mail.

Meilleures salutations

**CPE Fondation de Prévoyance Energie**